



Projet OCDE - Des conditions de concurrence équitables pour la compétitivité en Algérie
Volet Intégrité des affaires

SECONDE TABLE RONDE SUR L'ACTION COLLECTIVE & ATELIER SUR LE MÉCANISME DE SIGNALEMENT A HAUT NIVEAU

PROJET D'ORDRE DU JOUR

14 mars 2023

9h00 – 16h30 (UTC+1)

Hôtel El Djazair , Alger

Contexte

La corruption est un obstacle majeur au développement social et économique des pays. Elle affaiblit la confiance dans les marchés et les institutions et affecte la compétitivité, en freinant la croissance portée par le secteur privé et en décourageant les investissements.

En Algérie, la corruption demeure perçue comme un obstacle important pour les entreprises opérant ou souhaitant opérer dans le pays. **La lutte contre la corruption, le renforcement de l'intégrité des affaires, ainsi que plus largement la mise en place de conditions de marché équitables** constituent ainsi des dimensions essentielles de politiques visant à renforcer la compétitivité et à encourager les investissements de qualité en Algérie.

Au cours des dernières années, **le Gouvernement algérien a engagé des réformes nationales d'envergure** afin de renforcer l'intégrité dans les affaires et la transparence, notamment à travers l'élaboration d'une Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption. **La mobilisation du secteur privé, entreprises et associations professionnelles, ainsi que des différents acteurs de la société civile**, aux côtés des autorités publiques, est fondamentale pour soutenir ces efforts et assurer la mise en œuvre effective de ces réformes. Dans la mesure où la corruption touche à la fois les secteurs public et privé, il faut y remédier par une réponse coordonnée et efficace. À cet égard, **l'action collective et la création d'alliances entre les différents acteurs** s'avèrent des outils très efficaces pour promouvoir l'intégrité des affaires et lutter contre la corruption.

Le Projet « Des conditions de concurrence équitables pour la compétitivité »

Le Projet « [Des conditions de concurrence équitables pour la compétitivité](#) » en Algérie, d'une durée de trois ans, est mis en œuvre par l'OCDE dans le cadre de [l'Initiative Siemens pour l'intégrité](#). Il vise à soutenir **la création de conditions de concurrence et de marché équitables** afin d'améliorer la compétitivité et l'intégrité de manière durable et inclusive.

Les objectifs du Projet, au nombre de quatre, sont les suivants :

1. **Sensibiliser les gouvernements, le secteur privé et la société civile** aux normes et bonnes pratiques de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption, d'intégrité et de concurrence équitable pour la compétitivité
2. **Renforcer les capacités** des autorités chargées de la lutte contre la corruption et des autorités en charge des politiques de concurrence
3. **Promouvoir dans le cursus universitaire** les connaissances les plus récentes sur les normes et pratiques internationales en matière de la lutte contre la corruption et d'intégrité
4. **Promouvoir le mécanisme de signalement à haut niveau** pour prévenir la corruption.

Structure et objectifs

Cet événement s'inscrit dans la continuité des activités qui ont été tenues dans le cadre du Projet, notamment la [première table ronde sur l'Action Collective](#), tenue en mars 2022 à Alger, concourant à la **création d'une plateforme de dialogue multipartite avec les principaux décideurs publics et privés et les représentants de la société civile**. Cette plateforme vise à favoriser les **actions collectives contre la corruption** et alliances durables en faveur de l'intégrité des entreprises dans les trois secteurs stratégiques pour l'Algérie que sont **(i) l'investissement, (ii) le commerce extérieur et (iii) la fiscalité**.

Cet événement s'ouvrira par un atelier sur le **Mécanisme de Signalement à Haut niveau organisé dans le cadre de l'Objectif 4 du Projet**. S'inscrivant dans une logique d'action collective, le Mécanisme de Signalement de Haut niveau permet une **résolution indépendante et rapide** des soupçons de corruption **tout en renforçant la confiance des opérateurs économiques**. Lors de cette session, il sera question de présenter cet outil ainsi que ses bénéfices, et discuter sa pertinence au contexte algérien.

Par la suite, **dans le cadre de l'Objectif 1**, trois tables rondes parallèles, chacune dédiée à un secteur économique, seront organisées avec pour but de :

- **Présenter et discuter les conclusions de la note** *Renforcer l'intégrité dans les secteurs de l'investissement, du commerce extérieur et de la fiscalité en Algérie*.
- **Poursuivre la réflexion sur les mesures et les actions concrètes** susceptibles de favoriser la création d'une communauté d'action collective dans les trois secteurs économiques clés.
- **Renforcer le dialogue et la coordination entre les différentes parties prenantes en matière d'intégrité dans les affaires** et de lutte contre la corruption afin de soutenir durablement la compétitivité et l'attractivité économiques en Algérie.
- **Promouvoir la mise en place d'outils et de programmes de prévention contre les risques de corruption** à l'échelle des entreprises.

Participants

Cet événement réunira les **acteurs principaux de la lutte contre la corruption et l'intégrité des affaires en Algérie du secteur public** (institutions, ministères et entreprises publiques), du secteur privé (associations d'entreprises, chambres de commerce et d'industrie, sociétés etc.), **ainsi que les représentants de la société civile**. Seront en particulier présents **des représentants des secteurs de l'investissement, du commerce et de la fiscalité, identifiés comme clés** pour lesquels seront potentiellement envisagés le déploiement d'actions collectives. **Des experts internationaux** guideront les débats.

Informations pratiques

Lieu : Hôtel El Djazair , Alger

Projet d'ordre du jour – 14 mars 2023

<p>09:00 – 09:30</p>	<p>Accueil des participants et café de bienvenue</p>
<p>09:30 – 09:45</p>	<p>Allocutions d'ouverture</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Étranger, Algérie • Mme Diane Pallez, Responsable de projets, Division Moyen-Orient Afrique, Direction des Relations Mondiales et la Coopération, OCDE
<p>09:45 – 12:00</p>	<p>Session 1 – Action Collective et Mécanisme de Signalement à Haut Niveau : bénéfiques, défis et expériences internationales</p>
	<p>Parmi les Actions Collectives existantes, le Mécanisme de Signalement à Haut Niveau est un outil innovant et flexible permettant aux entreprises de signaler les soupçons de mauvaise conduite et d'apporter une réponse rapide et pragmatique. Le Mécanisme peut procurer aux entreprises et aux autorités publiques qui l'adoptent une méthode d'action collective constructive pour faire face aux risques de corruption et renforcer la transparence et la confiance à travers une approche collective ancrée dans le dialogue et la collaboration.</p> <p>Dans cette optique, en présence d'experts internationaux, les principes, défis et bénéfices du Mécanisme de Signalement à Haut Niveau en tant qu'application concrète de l'action collective seront présentés, ainsi que des expériences internationales en la matière.</p> <p>Modération et introduction- Rappel des objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Catherine Marty, Responsable de projets, Division Anti-corruption de la Direction des Affaires Financières et des Entreprises, OCDE <p>Présentation du Mécanisme de Signalement à Haut Niveau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Vanessa Hans, Spécialiste du secteur privé, Institut de Bâle de la Gouvernance <p>Lutte anti-corruption et blanchiment d'argent : avancement et projets de réformes, y compris la supervision des entités déclarantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ministère de la Justice, Algérie <p><i>Discussion interactive</i></p>
<p>12:00 – 13:30</p>	<p>Pause déjeuner</p>

Tables rondes parallèles sur l'action collective pour l'intégrité		
Secteur de l'investissement Modération: Mme Hélène François Analyste politique – Division de l'Investissement, Direction des Affaires Financières et des Entreprises, OCDE	Secteur du commerce extérieur Modération : M. Alin Horj Analyste politique – Division Moyen-Orient Afrique, Direction des Relations Mondiales et la Coopération, OCDE	Secteur de la fiscalité Modération : Mme Catherine Marty Responsable de projets, Division Anti-corruption, Direction des Affaires Financières et des Entreprises, OCDE
<p>Trois tables rondes seront tenues en parallèle afin d'approfondir la concertation sur les défis et les risques de corruption spécifiques à chaque secteur en présence des différents acteurs concernés et des experts de l'OCDE pour chacun des trois secteurs. Ces réunions s'appuieront sur les conclusions de la Note « <i>Renforcer l'intégrité dans les secteurs de l'investissement, du commerce extérieur et de la fiscalité en Algérie</i>, » développée par les experts de l'OCDE afin de mieux identifier les risques de corruption et les mécanismes de prévention adaptés à chaque secteur. Elles seront l'occasion de poursuivre la réflexion sur les mesures et les engagements qui peuvent contribuer à concrétiser les discussions et établir les bases d'une communauté d'action collective capable de pérenniser le dialogue entre les différents acteurs et soutenir durablement l'intégrité dans les affaires dans les trois secteurs.</p>		
13:30 – 15:30	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction et rappel des étapes parcourues • Présentation des conclusions de la Note « <i>Renforcer l'intégrité dans les secteurs de l'investissement, du commerce extérieur et de la fiscalité en Algérie</i> » • Tour de table et discussion interactive avec les participants <ul style="list-style-type: none"> ○ Intervention de Mme Vanessa Hans, spécialiste du secteur privé, Institut de Bâle de la Gouvernance • Réflexions sur les pistes d'action et les prochaines étapes 	
15:30 – 16:00	<p>Conclusions en séance plénière</p> <p>Mme Diane Pallez, Responsable de Projets, Division Moyen-Orient Afrique, Direction des Relations Mondiales et la Coopération, OCDE</p>	

Documentation de référence

- OCDE (2021), [Recommandation du Conseil visant à renforcer la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales](#)
- OCDE (2020), « [Enseignements sur l'action collective contre la corruption - Le cas du Maroc](#) », Éditions OCDE, Paris
- OCDE (2020), « [Lutte contre la sollicitation de pots-de-vin à l'aide du mécanisme de notification à haut niveau](#) », Éditions OCDE, Paris (*en anglais*)
- Institut de Bâle sur la gouvernance (2020), « [Intégrer l'action collective : Établir une base de référence](#) », Basel Institute on Governance, Bâle
- OCDE (2018), « Maroc : [Renforcer l'intégrité dans les secteurs de l'énergie, de la santé et des transports](#) », Éditions OCDE, Paris
- Egyptian Junior Business Association Integrity Network (2018), "[Implementing Collective Action Initiatives against Corruption in the Middle East and Africa](#) »
- AfDB/OCDE (2016), « [Guide de conformité et de lutte contre la corruption pour les entreprises africaines](#) »
- OCDE (2015), « [Principes de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE](#) »
- OCDE (2014), « [Rapport de l'OCDE sur la corruption transnationale : Une analyse de l'infraction de corruption d'agents publics étrangers](#) »
- Ligue des États arabes (2010), « [La Convention arabe de lutte contre la corruption](#) ».
- OCDE (2010), « [Manuel d'éthique et de conformité anti-corruption pour les entreprises](#) »
- OCDE (2010), « [Guide de bonnes pratiques sur les contrôles internes, l'éthique et la conformité](#) »
- Nations Unies (2004), « [La Convention sur l'Anti-Corruption des Nations Unies \(UNCAC\)](#) »
- Union Africaine (2003), « [Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption](#) »
- OCDE (1999), « [Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption](#) »

Contacts	
<p>Mme Diane PALLEZ Analyste politique - Responsable de projets Division Moyen-Orient Afrique Direction des Relations Mondiales et la Coopération Diane.PALLEZ@oecd.org</p>	<p>Mme Catherine MARTY Analyste juridique - Responsable de projets Division Anti-corruption Direction des Affaires Financières et des Entreprises Catherine.MARTY@oecd.org</p>